Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pian sur Garonne, le 15 décembre 2017

Le principal
aux
Parents d'élèves de 3°

COLLEGE DE
PIAN SUR GARONNE

BP 70015
33490 SAINT MACAIRE

Téléphone : 05 57 98 11 50
Télécopie : 05 56 76 84 33

Pr.0332934k
@ac-bordeaux.fr

Dossier suivi par :

Principal
L.Prevost

Madame, Monsieur,

Votre enfant est en classe de 3°, il sera donc évalué cette année pour l'obtention du diplôme national du brevet. Le total des épreuves est évalué sur 800 points et prend en compte deux éléments.

Le premier porte sur le niveau de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (400points), les huit composantes du socle commun sont prises en compte :

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Les représentations du monde et l'activité humaine

Pour chacune des huit composantes du socle l'élève se voit attribuer 10, 25, 40, ou 50 points en fonction de son niveau de maitrise (bilan annuel donné automatiquement par sacoche).

Le deuxième porte sur les notes obtenues aux épreuves de l'examen du mois de juin (400 points) :

- Quatre épreuves écrites, portant sur les programmes de français (100 points), de mathématiques (100 points), d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique (50 points), et de sciences (50 points).

- Une épreuve orale de 15 minutes (100 points) qui porte sur l'un des objets d'étude abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, l'un des projets menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle). Le choix du sujet doit être fait courant janvier pour être validé par les professeurs principaux.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

COLLÈGE LE PRINCIPAL ÉLISE DEROCHE

L.Prevost